



Exceller dans la synergie

Ouagadougou, le 07 MARS 2019

Note d'information n° 016/2019 /MEBF/DG/DIFA/mt

Pour encourager la création des entreprises de forme sociétaire (personnes morales), le Gouvernement du Burkina Faso, par décret n° 2014/462/PRES/PM/MJ/MEF/MICA du 26 mai 2014, a autorisé la constitution des Sociétés A Responsabilité Limitée (SARL) par actes sous seing privé.

La mise en oeuvre de cette mesure a entraîné un accroissement significatif des SARL créées sous seing privé depuis 2017.

Cette évolution est présentée par le tableau ci-dessous :

Années	Nombre total de sociétés créées (SA, SARL, GIE, etc...)	Nombre total de SARL créées	SARL constituées sous seing privé		SARL constituées par actes notariés	
			nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
2017	3 092	2 940	2 528	85,98%	412	14,01%
2018	3 618	3 416	2 994	87,65%	422	12,35%
Janvier-février 2019	627	585	519	88,72%	66	11,28%

Le Directeur Général

Lancina KI

La MEBF, un centre de services intégrés au profit des entreprises privés et des groupements professionnels

Association reconnue d'utilité Publique par Décret n° 2010/180/PRES/PM/MATD/MEF du 19/04/2010
N° IFU 00007571U
DME-C

Siège social :
132, Avenue de Lyon
11 BP 379 OUAGADOUGOU 11
Burkina Faso
Tél. 25 39 80 60/61
Fax 25 39 80 62
E-mail: info@me.bf
Site Web: www.me.bf